

Question relative au projet ANRU au Bois L'Abbé (Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne) posée par Monsieur Hocine TMIMI

Madame Sophie THIBAULT
Préfète du Val-de-Marne
Préfecture du Val-de-Marne
Avenue du Général de Gaulle
94 000 CRETEIL

Madame la Préfète,

Avec près de 3 500 familles qui y vivent, le quartier du Bois l'Abbé sur Champigny-sur-Marne et Chennevières a fait l'objet d'un premier engagement fort de l'ANRU.

Ainsi entre 2009 et 2019, ont été engagés et menés à leur terme : la reconstruction du groupe scolaire Anatole France, la création d'une nouvelle entrée de quartier, la réhabilitation de 600 logements ainsi que la construction de logements en accession.

Concernant les perspectives de la poursuite du développement de ce projet d'aménagement urbain majeur, il s'en est suivie une période de fortes inquiétudes de la part des autres habitant.es du quartier qui ne voyaient rien venir.

Depuis, l'ANRU a relancé le dispositif, ce dont nous nous félicitons au regard des besoins urgents exprimés par les habitant.es. C'est particulièrement le cas concernant la réhabilitation des logements : véritables passoires thermiques, avec des normes d'électricité datant des années 1970 ; le besoin de résidentialisation et d'espaces verts... ; la reconstruction du groupe scolaire Solomon ainsi que sur l'enjeu d'une meilleure attractivité du centre commercial.

Dans ce grand quartier d'habitat social qui concentre de nombreuses difficultés sociales et économiques, la nécessité d'une « réparation sociale » n'est plus à démontrer, avec les préoccupations dominantes du chômage, de la précarité, de l'échec scolaire, du vivre-ensemble. Et les très fortes hausses du coût de l'énergie qui viennent renforcer ces difficultés, appellent de notre point de vue à accélérer la prise en compte par l'Etat de l'urgence de la réhabilitation des logements.

Ce projet de rénovation urbaine va bien au-delà d'une simple requalification, il touche à tous les aspects de la vie quotidienne des habitants (services publics, commerces, emploi, formation, médecine de proximité, culture, sport, transports...).

C'est pourquoi l'Etat doit mobiliser tous ses services pour réussir la mise en œuvre d'un chantier gigantesque pour lequel des moyens financiers doivent être attribués à la hauteur des enjeux.

Si la première tranche avait bénéficié de subventions très importantes, suite à la persévérance et la mobilisation de la municipalité d'alors, des habitant.es et de leurs associations, qu'en est-il aujourd'hui ?

L'Etat prévoit-il de maintenir un haut niveau de financement permettant de réaliser ce projet de rénovation urbaine, et sans lequel le reste à charge ne pourrait être supporté par la commune de Champigny-sur-Marne ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

Hocine TMIMI

Conseiller Départemental – Canton de Vitry-sur-Seine 2